



## LE FORT WAGNER, UN SITE TOURISTIQUE INCONTOURNABLE

### VERNOISES, Vernois,

Savez-vous que sur le ban de notre commune se trouve un site touristique unique en constant développement ? Le Fort Wagner, Fort de Verny, Groupe Fortifié L'Aisne, Feste Wagner, voici les noms sous lesquels a été désigné cet ensemble fortifié de la deuxième ceinture de défense de la ville de Metz, ville la plus fortifiée au monde en 1914. En effet, la Feste Wagner, nom originel, a été construite entre 1904 et 1910 sur commande de l'Empereur Guillaume. Verny comme Metz font partie intégrante du Reichland Elsass Lothringen depuis l'annexion de droit scellé par le traité de Francfort du 10 mai 1871.

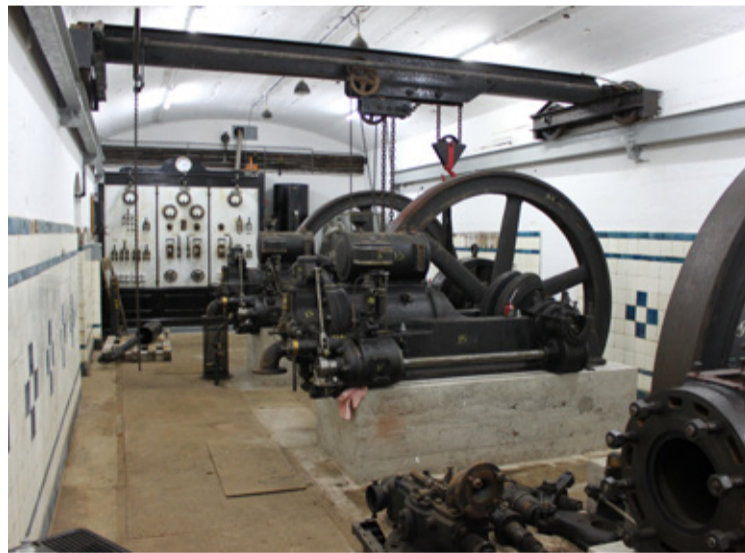
Cet ensemble de sept ouvrages comprend deux ouvrages d'infanterie, deux d'appui, et trois batteries (de 10, de 15, sous affût protégé) sur une vaste superficie de 47 ha sur les bans des communes de Pournoy-la-Grasse et Verny. Il est très équipé et très aménagé, comparé aux ouvrages homologues développés par les Français en ce début de XXème siècle.

Depuis 1982, cet ouvrage, témoin de notre histoire frontalière et de la guerre, n'a cessé d'être mis en valeur par les bénévoles de l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine. En effet, de 1961 à 1982, le fort n'a pas été utilisé ni entretenu par l'armée. L'association a débuté son travail par le défrichage du site et des archives pour comprendre son fonctionnement. En 1990, les bénévoles ont entrepris de faire partager leur savoir et de faire connaître cet ensemble rassemblant bon nombre de prouesses techniques, industrielles et artistiques (fresques).

En 1996, les communes de Verny et de Pournoy-la-Grasse deviennent propriétaires du fort.

En 2002, le ministère de la Défense autorise l'association à prendre les tourelles sur les autres forts de la ceinture de Metz afin de les mettre en valeur. Ainsi, une équipe de bénévoles, surnommés les Frappadingues, se sont épuisés avec un certain plaisir à comprendre puis démonter les huit tourelles et à les réinstaller au fort Wagner.

En 2010, les communes, avec le soutien de la Cte de Communes du Vernois, de la Région Lorraine et du sénateur Jean-Pierre Masseret, ont réinstallé l'électricité.



En 2014, l'ouvrage pharaonique de sauvegarde des tourelles a pris fin mais l'association n'en est pas restée là. Elle a alors entrepris de réaménager l'usine d'électricité par le rapatriement des moteurs de marque DEUTZ, stockés par l'armée au Simserhof - Fort de la Ligne Maginot, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. A ce jour, les valeureux bénévoles ont réinstallé ces moteurs et sont en mesure de les faire fonctionner à l'air comprimé.

Dans quelques mois, le pavillon d'accueil des visiteurs sera opérationnel, il a été réalisé par les communes avec le soutien de la Cte de Communes du Sud Messin, de l'État et de la Région Grand Est. Le fort sera alors à nouveau équipé de l'eau et surtout de toilettes indispensables pour l'accueil des touristes. Le travail inlassable continue avec la réfection de l'étanchéité de la caponnière et de la batterie de 15 cm.



### LE FORT C'EST AUSSI :

- 1500 visiteurs par an
- 5 équivalents temps plein bénévoles pour assurer son entretien et sa valorisation
- un arboretum réalisé en partenariat avec le Club Vosgien sous les conseils avisés d'Alain Genève, pharmacien botaniste
- un lieu de promenade
- un lieu d'accueil pour les condamnés aux travaux d'intérêts généraux, le service militaire volontaire, d'exercice pour les secouristes du Corps Mondial de Secours, les pompiers, les gendarmes, les scouts
- un joli point de vue sur la vallée de la Seille.

Le fort, comme tout site touristique, participe au développement économique et alimente ainsi les restaurants, les commerces, les gîtes et chambres d'hôtes.

**Alors venez visiter le Fort Wagner et redécouvrir notre histoire :**  
**Tous les 1<sup>ers</sup> dimanche de mai, juin, septembre et octobre à 14h30**  
**Tous les jeudi et dimanche de juillet et d'août à 14h30**  
**Le 1<sup>er</sup> mai et le 20 octobre, visite spéciale de 9h à 18h sur rendez-vous**

**Contact : Raymond Decker Président**  
**06 85 25 47 68 - radecker@club-internet.fr**  
**www.fort-de-verny.org**  
**www.facebook.com/Le.Fort.WAGNER.ADFM.official**



ÉDITO

Je salue l'arrivée du Printemps avec bonheur et délice.  
 Tout reprend vie, la nature est si belle !

Bien sûr, il y a toujours des ombres au tableau, comme par exemple la décision d'abattre les charmes du parc afin de ne pas prendre le risque d'un accident, ou le souci de garder en état les jeux d'enfants tout juste réparés, sans avoir à déloger les plus grands qui ne sont pas autorisés à les utiliser, ou encore, ce poison des réseaux « dits » sociaux lorsqu'ils diffusent des infos nauséabondes, haineuses et des fausses nouvelles appelées fake news, sans parler des esprits chagrins toujours à la recherche d'une fausse note.

La nature est si belle ...  
 Le Printemps, c'est aussi pour les communes le temps des budgets.  
 Même si celui de Verny a été présenté et voté un 1er avril..., les bons chiffres évoqués démontrent la bonne gestion de l'équipe municipale. Ce dernier budget du mandat laisse ainsi aux futurs élus une situation saine qu'il est utile de souligner !

Pour terminer, dans la lumière printanière, une première maison est habitée à la Ronceraie depuis le 6 avril et ce sont huit naissances qui ont été enregistrées à Verny depuis le début de l'année : Rose, Charlize, Ethan, Noa, Bastien, Shady, Lorik et la petite Camille née dans notre commune... très pressée de venir au monde.

Oui, le Printemps à Verny est à saluer et à savourer.  
 La joie de vivre, notre capacité à s'émerveiller effacent les ombres !

Bien sincèrement,

votre maire  
 Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine  
 Vice-Présidente de la CCSM

*M. Th. Gansoinat*



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU CENTRE

Les locaux commerciaux de la rue Nationale ont connu un petit jeu de chaises musicales à peine perceptible de l'extérieur mais qui offre une qualité de vie à chacun des occupants. Le changement le plus visible est la mise en service du bâtiment logistique de Vernois Traiteur. Ce sont près de 500 m<sup>2</sup> dédiés à la logistique et l'organisation des flux, départs et retours de prestations. L'ensemble des micros-locaux de stockage répartis dans la commune y ont été regroupés. Les espaces des bâtiments historiques ont ainsi pu être optimisés pour offrir des zones de travail plus fonctionnelles. Les clients sont maintenant accueillis dans une zone conviviale et lumineuse. Cette réorganisation a permis à l'auto-école CEREST de se déplacer légèrement vers la droite dans des locaux plus resserrés et adaptés à ses besoins. L'agence Groupama, qui était à la recherche d'un espace plus grand et offrant une plus grande surface de vitrine, s'est déplacée vers la gauche pour intégrer les anciens locaux de l'auto-école. Dans le même temps, avec la libération de l'ancienne boutique de la fleuriste qui avait été utilisée comme lieu de stockage par Vernois Traiteur, c'est l'entreprise CLIMELEC 57 qui se réinstalle à Verny. Enfin, Madame Maud Remy-Pernet, psychologue, vient d'ouvrir son cabinet 15 rue du Révérend Père Mangin. Les consultations se font sur rendez-vous au 06.52.67.29.95. L'ensemble de ces déménagements, le retour d'un artisan et la création d'un service démontrent l'attractivité de Verny et de sa zone historique d'activité rue Nationale.



## LIGNE DE BUS À LA DEMANDE

Depuis le 3 décembre 2018, une expérimentation de transport à la demande (TAD) est mise en place sur la ligne 64 (Verny-Fleury-Metz). Ainsi, depuis Verny, vous êtes à la gare routière en trente-deux minutes, avec la possibilité d'utiliser des interconnexions avec le réseau de transport en commun Le Met' au cours du voyage. Par exemple, en utilisant ce mode de transport, un aller-retour à l'hôpital Mercy pour rendre visite à un proche ne vous coûtera que 3,20€ soit bien moins cher que le parking. Ainsi vous économiserez votre véhicule, votre consommation de carburant, et vous pourrez retrouver des connaissances dans le bus. C'est aussi une possibilité pour rejoindre facilement la piscine Lothaire, les services médicaux de Metz Queuleu ou le centre Pompidou.

## HABITAT SENIORS

Le 28 février, Mme la Maire a signé devant notaire avec Monsieur Christian Lacour, Directeur Général de Metz Habitat Territoire, une promesse de vente d'un terrain destiné à de l'habitat seniors. Ce projet, initié en 2016, démontre que la persévérance des uns et des autres va enfin aboutir à la construction de 16 pavillons adaptés, destinés à des personnes âgées autonomes. Cet ensemble d'habitations sera situé en contrebas de la caserne de Gendarmerie, en surplomb du Carrefour Contact. Ces pavillons doubles seront de plain-pied et répartis de la façon suivante : 10 appartements T2 et 6 appartements T3, tous bien orientés permettant un ensoleillement maximal. Un espace extérieur de rencontre sera organisé en fond de parcelle, ouvert sur le paysage boisé situé au loin. Un nouveau « lieu de vie » pour des personnes qui, à un moment de leur existence, préféreront quitter leur maison ou appartement devenu trop grand et inadapté. Le chantier, dont le maître d'ouvrage est MHT, débutera à l'automne 2019 pour une durée d'un an. C'est alors que la rue du Fort, dont le revêtement actuel est provisoire, sera doté d'un enrobé définitif. Ce nouveau quartier donnera une image résolument accueillante, dynamique et valorisante ainsi qu'à toute la commune.



C'est une 1ère étape dans l'offre d'habitat destinée à des personnes âgées, il faudra sans doute imaginer pour l'avenir d'autres réalisations pour nos anciens. L'occasion de rappeler qu'il est inutile d'espérer une maison de retraite à Verny puisque le Président du Conseil Départemental a réaffirmé devant les maires du Sud Messin, le 7 février dernier, que notre secteur n'était pas prioritaire.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET JEUNES ÉLECTEURS



Vendredi 29 mars, les nouveaux habitants de la commune et les jeunes électeurs étaient invités à la mairie pour la traditionnelle cérémonie d'accueil. Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine, maire, souhaita la bienvenue aux nouveaux vernois en présentant notre petite ville et ses nombreux services, avant de leur remettre le livret d'accueil recensant toutes les informations utiles. Les conseillers municipaux, les membres du CCAS et les responsables des associations vernaises se sont présentés, permettant ainsi aux nouveaux venus de mieux connaître les activités de chacun. Les jeunes venant d'atteindre la majorité, et qui pourront voter pour la première fois le 26 mai pour les élections européennes, se sont vu remettre un livret du citoyen. Madame la maire leur a rappelé qu'ils ont des nouveaux droits mais aussi des devoirs et responsabilités.

# LA RUE DU CHÂTEAU, RUE HISTORIQUE DE VERNY

Parmi les 10 kilomètres de rues vernaises, cette vieille dame de 800 mètres qu'est la rue du Château, bien que fatiguée, reste un axe central de communication très usité.

La municipalité a décidé de redessiner et requalifier cette rue, entre le carrefour rue de la Gare et celui d'Avigy. A l'origine de ce dossier : la volonté du bureau du Syndicat des eaux de Verny de sécuriser la distribution d'eau dans ce secteur du village. Les travaux seront donc menés conjointement avec l'enfouissement des réseaux secs, afin d'éviter un maximum de gêne pour les usagers.

L'investissement consistera principalement à rendre cet axe plus sécuritaire :

- sécurité pour les enfants, les piétons, les cyclistes
- sécurité du stationnement des véhicules de plus en plus nombreux
- sécurité des réseaux d'électricité, d'éclairage public, de téléphone et la fibre



Pour compléter le dispositif de mise en sécurité, la limitation de la vitesse sera portée à 30 km/h. Beaucoup d'efforts seront consacrés à la qualité des matériaux mis en œuvre ainsi qu'au choix délibéré de végétalisation du site par des plantations d'arbres, arbustes, plantes et fleurs.

Le financement de ces travaux évalués à 1 059 000 € TTC sera assuré par la participation de la Grande Région, du Département, du FACE et de l'URM. La commune complètera par un emprunt et l'affectation des résultats positifs du lotissement communal la Ronceraie.

Bien entendu, les riverains sont associés au processus de réalisation. La première réunion du 21 mars sera suivie en septembre d'une présentation des entreprises intervenantes.

La commune est bien consciente des désagréments que ces travaux vont engendrer pour les utilisateurs de cette voie. Environ 8 mois de travaux pour vous offrir un meilleur cadre de vie.

Un peu de patience, merci beaucoup !  
Et bonne route !

## SÉCURISATION DE L'ALLÉE DES CHARMES

Les deux tiers des charmes situés en bordure du Parc du Château ont malheureusement dû être abattus car ils étaient devenus dangereux : troncs comportant des trous et pourrissant, branches mortes tombant régulièrement dans l'allée et risquant de blesser les passants. L'intervention a été faite par l'ONF et le bois sera broyé pour être revendu.



## VIE ASSOCIATIVE

Au premier trimestre, le Football Club Verny Louvigny et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Verny ont renouvelé leur comité et ont élu président de leur association respective Christophe Liégeois et Alexandre Millet. La municipalité salue leur engagement et leur souhaite pleine réussite dans leurs projets respectifs. Elle remercie MM. Ledure et Martig pour le travail accompli au service de leur association et de la commune.



## CCSM : INFOS HABITAT

La Communauté de Communes du Sud Messin mène différentes actions en faveur de l'habitat :

### RAVALEMENT DE FAÇADES

Accompagnement technique et financier, sous réserve de respecter certaines conditions, des propriétaires souhaitant effectuer des travaux de ravalement. Possibilité de bénéficier de l'appui d'un architecte-conseiller du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle. Octroi possible d'une subvention par la CCSM.

### ARCHITECTURE

Depuis peu, conseils pour les habitants et les collectivités en matière de projet de construction, de rénovation, d'aménagement ou d'extension.

Permanence d'un architecte-conseiller du CAUE sur rdv, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à partir de 14h dans les locaux de la CCSM.

### << HABITER MIEUX >>

Programme national avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle. Pour les propriétaires aux ressources modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique et/ou liés à la perte d'autonomie ainsi que pour réhabiliter un logement dégradé. Accompagnement d'un technicien. Possibilité d'aide par la CCSM de 500 € par logement.

### ECONOMIES D'ÉNERGIE

Avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin. Conseils par des experts pour l'isolation thermique et le chauffage, l'écoconception, les aspects réglementaires d'une rénovation ou d'une construction, les subventions et les avantages fiscaux.

Permanences sur rdv, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à partir de 14h dans les locaux de la CCSM et le 3<sup>ème</sup> mercredi idem à la mairie de Rémyilly.

CCSM - 03 87 38 04 10 - [www.sudmessin.fr](http://www.sudmessin.fr)

2 rue Pilâtre de Rozier - 57420 GOIN

CAUE 57 - 03 87 74 46 06 - [www.caue57.com](http://www.caue57.com)

CALM 57 - 03 87 75 32 28 - [www.calm-logement.fr](http://www.calm-logement.fr)

ALEC du Pays Messin - 03 87 50 82 21 - [www.alec-paysmessin.fr](http://www.alec-paysmessin.fr)

## ELECTIONS EUROPÉENNES

En mai, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu le **dimanche 26 mai, en un seul tour**.

Des nouvelles cartes électorales seront envoyées à chaque personne concernée. Une nouvelle mention devra être portée, il s'agit de l'identifiant national de l'électeur. Si vous possédez des cartes «ancien modèle», elles devront être impérativement détruites.

Autre nouveauté, le ministère de l'Intérieur a mis en place un téléservice permettant à chaque citoyen de vérifier s'il n'a pas été radié, sa commune d'inscription et son bureau de vote :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

# CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL DU 11 FÉVRIER 2019

### Principales décisions :

- Décisions prises par délégation : réparation du broyeur multi végétaux (1 807,48 € HT), achat de grilles pour sécuriser les abords des murs du parc (2 452,65 € HT), achat global annuel de fournitures administratives (838,68 € HT), missions de diagnostic de bâtiments (3 218 € TTC), AMO pour la requalification du centre bourg (20 jours à 550 € HT par jour)
- Achat de cabas floqués « P'tit marché de Verny » et revente aux camelots
- Harmonisation de la rémunération de chacun des agents recruteurs à 828,13 € net (modification de la délibération du 06/09/18)
- Soutien de la résolution générale du 101e congrès des maires de France
- Demande de subvention (92 270 €) pour la réfection des murs du parc
- Autorisation à l'association « Une phase 2 styles » d'utiliser le mur du bunker, ancien mur de soubassement du château de Verny, pour y réaliser des œuvres de « street art ».

## CONSEIL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019

### Principales décisions :

- Décisions prises par délégation : achat de clôtures cylindriques en pin (1 546,12 € HT, remplacement rue de Metz) ; abattage de charmes dangereux (5 416,03 € HT, la vente du bois pour environ 1 000 € HT viendra en déduction)
- Vote des comptes administratif et de gestion 2018 (budget principal et budgets annexes Zone le Fort et La Ronceraie)
- Vote du taux des taxes locales :
  - taxe d'habitation : 17,04 %
  - foncier bâti : 11,92 %
  - foncier non bâti : 43,14 %
- Subventions aux associations : 21 204 €
- Signature d'une convention d'objectifs avec l'AFRV dans le cadre du périscolaire
- Budgets primitifs 2019 (budget principal et annexes)
- Demande de subvention de 1 200 € au Conseil Départemental de la Moselle pour la bibliothèque
- Attribution d'une subvention pour les sorties scolaires (8,50 € par élève) et pour la classe découverte (12,50 € par jour et par élève)

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : [www.verny.fr/deliberations](http://www.verny.fr/deliberations)

# BILAN FINANCIER DE 2014 À 2018

## ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

Libellé	2014	2015	2016	2017	2018
Charges générales	286 662,03 €	285 956,23 €	283 945,07 €	243 099,50 €	251 409,21 €
Charges de personnel	355 859,51 €	394 132,16 €	392 899,17 €	398 273,22 €	408 541,67 €
Autres charges courantes	174 738,28 €	213 917,84 €	202 649,08 €	197 369,80 €	197 304,69 €
FNgir	113 249,00 €	112 729,00 €	112 729,00 €	112 729,00 €	120 098,80 €
Charges financières	40 384,70 €	51 538,09 €	33 851,67 €	30 523,80 €	30 337,73 €
Charges exceptionnelles	617,82 €	650,00 €	865,91 €	4 000,00 €	- €
Opérations d'ordre	70 256,02 €		55 593,44 €	124 806,00 €	27 076,91 €
Total	1 041 767,36 €	1 058 923,32 €	1 082 533,34 €	1 110 801,32 €	1 034 769,01 €

Les dépenses de charges générales ont été contenues de 2014 à 2016 et ont baissé en 2017, le budget 2019 reste dans les mêmes objectifs. La renégociation de nos contrats d'assurance et les économies réalisées sur l'éclairage public (extinction de l'éclairage nocturne, mise aux normes progressive de l'éclairage) ont largement contribué à ce résultat.

Les dépenses de personnel sont en augmentation, ceci est dû essentiellement à la transformation d'un emploi aidé en poste de titulaire dans le service technique, à la réforme du régime indemnitaire des fonctionnaires et à la situation d'un agent en longue maladie.

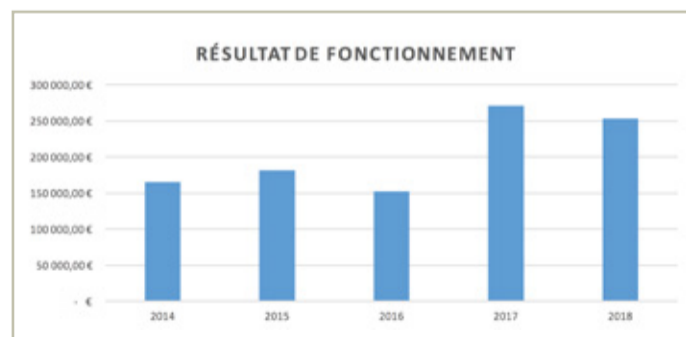
Les autres charges courantes (indemnités, subventions) sont restées stables autour de 200 000 €. Les dernières lignes correspondent aux opérations comptables, les sommes importantes qui y apparaissent correspondent aux ventes de terrains et n'impactent pas le budget de fonctionnement (inscrites en recettes et dépenses).

### RECETTES

Libellé	2014	2015	2016	2017	2018
Atténuations de charges	22 050,26 €	48 415,02 €	44 641,68 €	28 806,34 €	19 193,59 €
Produits de service	14 059,77 €	20 869,23 €	17 332,32 €	15 511,34 €	15 392,07 €
Impôts et taxes	554 693,57 €	596 425,70 €	625 673,64 €	645 714,09 €	668 766,43 €
Dotations, subventions et participations	481 914,09 €	502 387,57 €	462 891,35 €	479 234,31 €	469 938,83 €
Autres produits de gestion courante	61 246,18 €	60 764,47 €	65 945,40 €	70 860,95 €	61 716,06 €
Produits exceptionnels	15 551,62 €	6 470,87 €	13 760,74 €	132 720,93 €	52 942,22 €
Opérations d'ordre	57 720,93 €	5 374,29 €	4 954,76 €	8 868,54 €	
Total	1 207 236,42 €	1 240 707,15 €	1 235 199,89 €	1 381 716,50 €	1 287 949,20 €

Les impôts et taxes ont progressé régulièrement, grâce à l'augmentation de la population ainsi qu'à la réactualisation des taux de la taxe foncière sur deux années. Les dotations, elles, ont baissé plus modérément.

### RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT



Le résultat de fonctionnement (recettes moins dépenses) correspond à notre autofinancement, nos fonds propres pour investir. Autour de 150 000 € de 2014 à 2015, il dépasse les 250 000 € en 2017 et 2018. L'objectif est de le stabiliser au-dessus de 200 000 €.

### INVESTISSEMENT

De 2014 à 2018, nous avons investi pour 2 650 000 €.

Le programme 2019 d'investissement est vaste, l'opération la plus importante étant la rénovation de la rue du Château (1 059 000 €). Son financement sera réalisé grâce à :

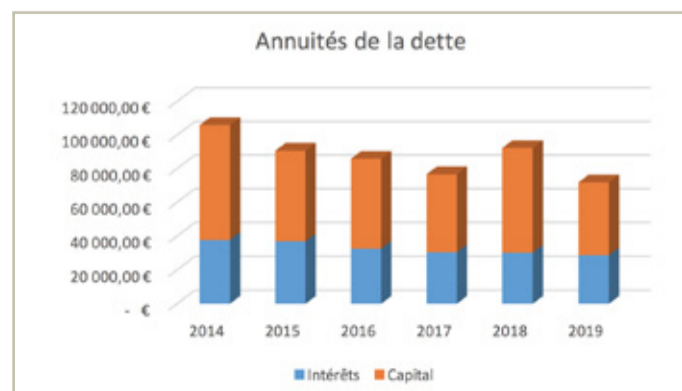
- deux emprunts à court terme : un prêt relais de deux ans de 176 000 € sur le FCTVA, que nous retoucherons une fois l'opération terminée, et un prêt relais de 400 000 € de 3 ans sur les ventes de la Ronceraie, où nous ne sommes pas loin de l'équilibre financier au vu des nouvelles réservations
- la vente de la Ferme Faber pour 100 000 €
- des subventions : 150 000 € du Département et 22 409 € de la Région (notifiées), 40 000 € de l'URM et 18 800 € du FACE (estimées) et une participation d'Orange.

D'autres opérations d'envergure sont prévues : la rénovation des courts de tennis qui devrait débuter en 2020, la mise aux normes de la maison du parc, la rénovation des murs dans la rue du Château.

### DETTE

Encours de la dette au 31 décembre 2018 : 925 179 € soit 450 € par habitant, loin de la moyenne des communes (700 €).

### ÉVOLUTION DES ANNUITÉS DE LA DETTE DEPUIS 2014



En considérant les prêts relais susnommés, en 2019 nous nous retrouverions dans la situation de 2016. Les annuités devraient de nouveau baisser en 2022 et 2023, pour retrouver le niveau de 2019.

En conclusion, la situation financière de la commune est très bonne.

# ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- **Rose Bazela Simon** née le 26 janvier
- **Charlize Siegler Martellotta** née le 25 février
- **Ethan Brignier Humbert** né le 1<sup>er</sup> mars
- **Noa Muckli** née le 10 mars
- **Bastien Coster Dufour** né le 22 mars
- **Shady Benaddi Fahi** né le 24 mars
- **Lorik Elezaj Roth** né le 1<sup>er</sup> avril
- **Camille Guir Vizé** née le 10 mars  
La petite Camille est née dans la maison de ses parents à Verny. Pressée de venir au monde, ce sont les sapeurs-pompiers de Verny qui sont intervenus au foyer de M. et Mme Guir Vizé. Bienvenue au bébé et toutes nos félicitations aux parents. Un grand merci à Gilles, Franck et Cyril pour leur intervention rapide et efficace. Afin de marquer cet événement, pour le moins rarissime, un arbre pour Camille sera planté à l'automne.

### NOS PEINES

- **Hilde Losson** dite «Fifi» née Scharfe le 18 mars
- **Maurice Noirot** le 19 mars

Nous avons appris la mort brutale de Maurice Noirot à l'âge de 76 ans. Il n'habitait plus la localité depuis 1980 mais il restait très présent à Verny où il repose désormais dans notre cimetière. Agriculteur à Verny puis à Clemery, Maurice avait été adjoint au maire Paul Lacombe de 1973 à 1977 puis conseiller municipal jusqu'en 1983. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme authentique et jovial. Sa disparition laisse un grand vide. Nos pensées vont à son épouse Claudie, à ses enfants Virginie et Fabrice ainsi qu'à toute la famille Noirot.

# ON EN CAUSE

### CIVISME

De nombreux vernois se plaignent des déjections canines qui «décorent» nos trottoirs ou les autres espaces partagés. Nous engageons les propriétaires de nos amis à quatre pattes à faire disparaître les excréments indésirables dans des petits sacs dont ils voudront bien se munir. Rappelons que chacun a le devoir de maintenir les lieux publics propres !

Autre rappel : la taille des haies et des arbres est interdite du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet, période de reproduction et de nidification des oiseaux.

### CHAMPIONNAT AU BALL-TRAP

Le Club de Ball-trap de Metz Verny, situé près du Fort Wagner, organise pour la première fois et pour tous les tireurs du Grand Est, un concours de tir le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 juin. Le samedi auront lieu les entraînements et le dimanche, à partir de 8h30, le championnat de ligue Grand Est. Les participants seront la ligue de Lorraine, d'Alsace et de Champagne Ardenne.

Les organisateurs s'excusent par avance pour l'éventuelle gêne occasionnée par cette manifestation.

# AGENDA

**Marché** : les dimanches de 8h à 12h - halle communale

- **Samedi 27 avril de 14h à 18h** Parc du Château : chasse aux œufs - APE
- **Samedi 27 avril à 20h15** centre Faber : théâtre « La Plume et les Planches » - Les Entr'Acteurs de Solgne
- **Dimanche 28 avril de 8h à 13h** halle communale et environs : « Marché en fête »
- **Mercredi 8 mai** : commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945
- **Vendredi 10 mai à 20h** Mairie : conférence « Insectes pollinisateurs : urgence d'agir ! » - LPO
- **Dimanche 19 mai à 10h** centre Faber : « Tous unis pour une vie » - Léo et sa Dream Tim' et les associations vernoises
- **Dimanche 26 mai de 8h à 18h** : élections européennes
- **Mercredi 12 juin à partir de 14h** halle communale : Inso-livres «l'espionnage», animation autour du livre
- **Samedi 15 juin à 10h** centre Faber : kermesse, organisée par l'école et l'APE
- **Samedi 15 juin à partir de 19h** : feu de la St Jean, organisé par l'ADPC 57 antenne de Verny avec le soutien de la commune
- **Samedi 22 juin** au dojo centre Faber : fête de fin de saison - Judo Club Verny
- **Dimanche 23 juin de 10h à 19h** Parc du Château : F'estival VMA, pour les 10 ans de Verny Musiques Actuelles
- **Samedi 29 juin à 18h30** centre Faber : théâtre «Circus mundi» - Les 2 fées (atelier des enfants)
- **Dimanche 30 juin à 15h** centre Faber : théâtre «Ah quelle agence» - Les 2 fées (atelier des adultes)
- **Samedi 13 juillet** cour du château : fête nationale - défilé aux lampions, feu d'artifice offert par la municipalité, restauration organisée par le Football Club

**Mairie** : fermeture exceptionnelle vendredi 31 mai